

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire
de l'association
MEMOIRE VIVANTE DU PLATEAU D'AVRON
du samedi 20 janvier 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 20 janvier à 14 heures 30, les membres de l'association « LA MEMOIRE VIVANTE DU PLATEAU D'AVRON » déclarée sous le numéro 2580 et publiée au Journal Officiel du 9 août 2003, se sont réunis en une Assemblée Générale Ordinaire, à la Salle Paroissiale, 41, avenue des Fauvettes – 93360 NEUILLY-PLAISANCE.

L'Assemblée Générale Ordinaire est dirigée par Alain BOYER en sa qualité de Président.

1. ALLOCUTION DU PRESIDENT (Alain BOYER)
2. ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
3. RAPPORT D'ACTIVITES DU PRESIDENT
4. RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER DU TRESORIER Olivier MANGE
5. AUTORISATION POUR TOUT RECOURS EN JUSTICE
6. QUITUS POUR TOUTE CREATION D'EMPLOI PAR LE CA
7. CONSEIL D'ADMINISTRATION
8. RENOUVELLEMENT DE MEMBRE : Annie PITOLET
 - VŒUX DES SOCIETAIRES
 - PRESENTATION DES DOSSIERS
 - DISCUSSION LIBRE
 - QUESTIONS DIVERSES
 - Diaporama sur une exposition éphémère présentée lors de la commémoration de la bataille d'Avron à la guerre de 1870/71, puis suivi de la présentation de cartes postales anciennes.

ALLOCUTION DE BIENVENUE DU PRESIDENT

« Tout d'abord, permettez-moi de remercier l'ensemble des participants de s'être rendus disponibles pour cette quinzième Assemblée Générale de notre association. Et oui, notre association existe de manière officielle depuis maintenant 15 ans, même si elle a été créée et se réunissait de manière informelle depuis 1996. Je remercie également Mme Martine Lamaurt, déléguée aux associations, représentant de notre municipalité, d'assister à notre Assemblée Générale, et comme nous sommes en début d'année, aussi je vous souhaite à tous une bonne année 2018, beaucoup de bonheur, et surtout la santé pour vous et tous vos proches.

Nous aurons aussi une pensée pour Jacques Gusmini qui nous a quittés dernièrement. Et je suis d'autant plus navré que la présentation sur le thème des Italiens du Plateau d'Avron n'ait pu être terminée suffisamment tôt, cela lui aurait rappelé de très bons souvenirs ».

Sur 86 adhérents, dont 81 à jour de leur cotisation 2017 : 50 sont présents et 7 sont représentés.

Avec 57 personnes présentes ou représentées, le quorum est atteint. L'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

RAPPORT D'ACTIVITES DU PRESIDENT

« Lors de mon allocution de bienvenue, je vous ai annoncé que nous abordions notre quinzième Assemblée Générale. En effet, le 11 juin de cette année, Mémoire Vivante du Plateau d'Avron aura officiellement 15 ans d'existence. Une aventure débutée en 1996 par une équipe d'anciens Avronnais passionnés, qui se sont réunis pour nous laisser un riche héritage sur notre passé. Annie, qui a tenu la présidence de notre association les onze premières années, aurait pu vous citer tous ces premiers membres fondateurs, mais, profitant de quelques jours de vacances au soleil, elle n'est pas présente. Quant à moi, je risque d'en oublier certains, aussi je ne m'aventure pas à citer des noms.

Depuis ses débuts, notre association a produit 6 livres et 38 gazettes, organisé un nombre conséquent de réunions d'informations. Elle a ainsi engrangé de très nombreuses archives papier et audios, matières qui n'ont pas été entièrement exploitées et dans lesquelles il nous faudra puiser pour les parutions futures.

Il est évident que depuis 15 ans, notre population d'adhérents s'est assez transformée. Même s'il reste encore un nombre conséquent d'anciens, de nouveaux membres sont arrivés et nous maintenons un nombre d'adhérents, à jour de leur dernière cotisation, proche de 90. En 2017, nous étions 86.

- Les activités :

2017 aura été pour moi une année paradoxale : je n'en suis que moyennement satisfait. Rassurez-vous, c'est plutôt à l'équipe d'encadrement, et surtout à moi-même que j'adresse mes reproches.

- Paradoxale, car nous avons tout le loisir d'être satisfaits avec la parution d'un livre, de deux gazettes, et la mise à jour de la brochure sur les vitraux de l'église. Mais aussi de l'être beaucoup moins sur la tenue de réunions sur des thèmes historiques ou sur la mémoire du passé, car nous n'avons organisé aucune présentation officielle. Nous n'avons procédé qu'à des réunions préparatoires pour consolider la présentation, et n'avons pas terminé. Le thème choisi, sur les Italiens du Plateau d'Avron, était peut-être trop ambitieux pour être bouclé en peu de temps. Pourtant, nous y avons consacré beaucoup de temps : trois réunions préparatoires, de nombreuses recherches aux archives départementales pour relever les différents recensements (il nous manque toujours 1936, que nous attendons des archives municipales, mais qui tardent à venir). Mais nous ne désespérons pas et pensons être en mesure de vous présenter ce thème au cours du premier semestre.
- L'année 2017 avait bien débuté, avec le karaoké en Mars, qui a réuni un peu plus de 40 personnes et a visiblement bien plu.
- Un nouveau livre a enrichi notre bibliothèque, l'histoire de Notre-Dame de l'Assomption d'Avron, écrit par Charles et Régine Vavassori, qui porte à six le nombre de nos parutions. Je remercie vivement Charly et Régine d'avoir accepté et finalisé ce travail. Et ils ont été plus loin encore en mettant à jour la brochure sur les vitraux de l'église, et ce pour l'inauguration des nouveaux vitraux le 1^{er} octobre dernier.
- Nous avons publié deux gazettes, le numéro 37 en avril et le 38 en octobre. Je remercie également les reporters bénévoles qui nous fournissent de passionnants récits. Avis aux amateurs, notre production n'en sera que plus riche.
- Notre sortie du printemps, au château de Vaux-le-Vicomte, s'est faite avec pique-nique. Une solution qui semble avoir donné entière satisfaction. Il faut dire que le temps et le lieu de visite y ont été pour beaucoup. Une démarche qui demande à être renouvelée. Merci à

Daniel, l'organisateur, et à Olivier qui ont œuvré à l'organisation du pique-nique. La sortie d'automne n'a pu être organisée en temps et lieu prévus et a dû être annulée faute de participants.

- Comme chaque année, nous avons tenu un stand au forum des associations. Cette année, le stand a été tenu par Michel et Nicole Siméon et Olivier Mangé, et tout s'est très bien passé, hormis le temps qui n'était pas de la partie. Notre stand n'était pas très bien situé, il était à l'angle de deux alignements de tentes, et l'ouverture était en partie masquée par la structure voisine. Sans parler de la difficulté de disposer les panneaux d'affichage. Nous avons fait 6 nouvelles adhésions, vendu 16 livres et le reliquat des sets de tables de l'année dernière.
- Le site internet : Prenez-vous le temps de visiter notre site internet ? Cette année, il est très régulièrement mis à jour, et beaucoup plus convivial qu'auparavant. C'est grâce à Michel, notre Webmestre. Malheureusement, certaines pages ne sont toujours pas documentées faute de temps pour rédiger les articles. Avis aux amateurs, tant pour les pages non documentées que pour de nouveaux thèmes.
- Le patrimoine : 2017 a été l'année des PLU, les plans locaux d'urbanisme. Notre association a participé aux réunions préparatoires au titre de Personne Publique Associée, ceci afin de préserver le caractère de village du Plateau d'Avron, de mettre en valeur et de pérenniser la Fontaine des Enfers, certaines perspectives visuelles sur les coteaux, la préservation du bâti pavillonnaire et du patrimoine planté. C'est moi qui ait participé aux réunions et qui ait rapporté aux membres du CA. Déjà, pas de mauvaise surprise comme dans d'autres communes, le PLU de Neuilly-Plaisance était bien né. L'inquiétude principale que l'on pouvait avoir concernait le devenir des terrains réservés pour l'ex-A103, appartenant à l'état et qui désire les vendre, et éventuellement les lotir. De l'avenue du Bois-Châtel au chemin des Processions, ces terrains sont classés N, espace naturel, donc inconstructibles. Une voie verte du type voie Lamarque devrait donc voir le jour. Mais quand ? Par contre, au bas du chemin des Processions, de la rue du Puits et de la rue Pierre Curie, une opération de logement est prévue. Nous ne pouvions nous opposer à celle-ci, néanmoins, nous avons obtenu :
 - Que la Fontaine des Enfers soit inscrite au PLU et qu'une voie verte la desserve et relie celles à venir vers le Bois-Châtel et Neuilly-sur-Marne.
 - Que le bonus d'exemplarité énergétique (nom pompeux qui permet de construire plus haut et plus dense) soit supprimé car il remettait en cause les perspectives paysagères vers Le Raincy et l'aspect pavillonnaire du quartier.
 - Que l'aspect pavillonnaire soit respecté dans l'aspect des constructions.Toujours au titre du patrimoine, nous avons prévu et avons participé en don de livres et de brochures à l'inauguration des nouveaux vitraux de l'église : soit 13 livres et 34 brochures, dont la vente a été faite au bénéfice de la paroisse.

Et en 2018, ... que va-t-on vous proposer ?

Notre volonté est de faire paraître au moins un nouveau livre. Nous en avons trois « sous le coude ».

- Le premier, nous l'avons annoncé l'année dernière porte sur le lotissement et la création de Neuilly-Plaisance, au XIX^{ème} siècle. Neuilly-Plaisance, direz-vous, mais ça touche directement notre sensibilité d'avronnais. Car il va expliquer comment c'était au pied du Plateau et jusqu'à la Marne, comment se sont organisés les achats de terrains jusqu'à la construction des lotissements qui ont amenés d'abord à la création du hameau de Neuilly-Plaisance, jusqu'à l'érection en commune distincte. Certains d'entre vous pourraient dire qu'il y a déjà des livres de parus sur Neuilly-Plaisance, notamment celui écrit par MM. Grimal et Huet : il sera bien

différent et ne traitera qu'une période ciblée. C'est Denise et moi qui nous chargeons d'écrire ce livre. Il nous faudrait absolument le sortir cette année pour l'étalement des productions.

- Le second est une idée de Guy Pocard. Puisque nous avons engrangé beaucoup de matière pour faire une présentation sur les Italiens du Plateau d'Avron : pourquoi ne pas en faire un livre qui serait beaucoup plus riche et exhaustif qu'une présentation vidéo. L'idée est attrayante, Guy a déjà une idée de sommaire, il nous reste à organiser un groupe de travail.
- Le troisième auquel nous songeons, est l'histoire du Plateau d'Avron au XX^{ème} siècle, racontant la vie des avonnais à la suite du tome 4, bien sûr, en ne parlant pas de la même chose que dans le livre sur les fêtes et jours de liesse. Personne n'a vraiment commencé ce livre, mais certains d'entre vous, s'ils le veulent bien, pourraient écrire un chapitre particulier de notre histoire du XX^{ème} siècle et l'on pourrait ensuite regrouper tous ces écrits.
- Nous avons une quatrième idée, qui nous a été inspirée par nos Amis du Château Seigneurial et du Patrimoine Villemomblois : c'est de faire un recueil relié de toutes nos gazettes parues. Eux l'ont fait une fois la cinquantaine atteinte. Au rythme de deux par an, cela nous amènerait à 2024, j'ai bien peur que cela fasse long pour certains. Aussi, je pense le faire dès la quarantième parue.
- Des gazettes, nous en prévoyons au moins deux, trois, je n'en aurais pas le temps, même si l'on m'inonde de nouveaux articles, car il faut en réaliser le graphisme. Encore une fois, je rappelle qu'il ne faut pas hésiter à nous proposer des articles ou des thèmes d'articles que vous souhaiteriez voir apparaître.
- Réunions sur des thèmes de mémoire ou d'histoire de notre quartier :
 - 5 mars : Ce qui restait à Neuilly comme biens fonciers issus de l'abbaye de St-Maur, à l'aube de la révolution
 - Avril ou mai : L'arrivée et l'installation des familles italiennes au Plateau d'Avron
 - Juin : les commerces du Plateau au travers de cartes postales anciennes (ce thème peut être modifié)
 - Second semestre : La MJC du Plateau (Maison des Jeunes et de la Culture)
- Les sorties : comme l'année passée, nous envisageons une sortie au printemps, une autre en automne.
Au programme, Abbaye de Chaalis le 3 juin (avec pique-nique) et le Musée des transports à Chelles.
- Le karaoké est à nouveau prévu, la date retenue est le vendredi 16 mars. Le thème du repas : menu Balkanique (choux farci et cochon de lait).

Toutes ces activités vont vous être détaillées dans une présentation succincte qui fera suite au compte rendu financier.

Il est de mon devoir de remercier la municipalité aujourd'hui représentée par Mme Lamaurt qui fait beaucoup pour les associations et nous soutient, ce qui nous a permis depuis notre création d'éditer 6 livres, 1 fascicule sur les vitraux de l'église et 38 gazettes, laissant ainsi à la postérité un patrimoine non négligeable de notre quartier, mais aussi de Neuilly-Plaisance.

Je tiens aussi à remercier les représentants des autres associations historiques qui sont présents et qui n'hésitent pas à nous aider lorsque nous les sollicitons.

J'arrive au terme de ce rapport, moral et d'activités, je retiens surtout le plaisir que l'on a de se retrouver et de parler du temps passé. Le bilan 2017 est honorable, avec la parution d'un livre, la mise à jour d'une brochure et l'édition de deux gazettes, mais aussi de nouvelles adhésions, six depuis fin Août, beaucoup d'investissement de la part des adhérents pour des articles sur les gazettes, pour la traduction de textes anciens, pour enrichir nos réunions de souvenirs et de photos, de nombreux livres en projet, une nouvelle équipe qui travaille également à des présentations : en tant que Président, je vois l'avenir proche de notre association avec optimisme. Je vous souhaite à tous : une bonne Assemblée Générale. »

➔ Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER 2016 Présenté par le trésorier Olivier MANGE

a/ Compte de résultats de l'exercice 2017

Mémoire Vivante du Plateau d'Avron		Compte de résultats 2017	
<i>association loi 1901</i>			
Fonctionnement général			
Dépense de fonctionnement	1 196,51	Ressources propres	2 939,27
Assurance	87,81	Cotisations	1 370,00
Participations à d'autres assoc	94,00	Intérêts financiers	69,27
Documentation et archives	87,50	Subvention Mairie	1 000,00
Fournitures de bureau	267,80	Subvention département	500,00
Frais postaux	99,14		
Frais bancaires	101,00		
Location salle	0,00		
Matériel informatique	0,00		
Communication et site internet	459,26		
Publications			
Frais d'édition des gazettes	418,00	Ventes livres	599,00
Frais d'édition des livres	3 561,80		
Frais exceptionnels	310,00	Ventes exceptionnelles	310,00
Visites et animations culturelles			
Dépenses	2 522,78	Participation des membres	1 855,00
Remb. Trop perçu	15,00		
total dépenses	8 024,09	total recettes	5 703,27
<i>Déficit exercice 2017</i>	<i>-2 320,82</i>		

Le trésorier détaille les ressources et les dépenses, expliquant que le résultat négatif avait été prévu sur le prévisionnel précédent afin de réduire la trésorerie.

➔ Le compte de résultats est approuvé à l'unanimité.

b/ Budget prévisionnel 2018 :

Mémoire Vivante du Plateau d'Avron

association loi 1901

Budget prévisionnel 2018

Fonctionnement général

Dépense de fonctionnement	1 285,00	Ressources propres	5 305,00
Assurance	85,00	Colisations	1 305,00
Participations à d'autres assoc	100,00	Intérêts financiers	80,00
Documentation et archives	100,00	Subvention Mairie	3 420,00
Fournitures de bureau	250,00	Subvention Département	500,00
Frais postaux	100,00		
Frais bancaires	100,00		
Location salle	200,00		
Matériel informatique	150,00		
Communication et site internet	200,00		

Publications

Frais d'édition des gazettes	420,00	Ventes publications	800,00
Frais d'édition de livres (tome 7)	4 000,00		
Frais exceptionnels (sets de table)	200,00	Ventes exceptionnelles	100,00

Visites et animations culturelles

Dépenses	1 900,00	Participation des membres	1 600,00
total dépenses	7 805,00	total recettes	7 805,00
<i>Résultat prévisionnel 2018</i>	<i>0,00</i>		

Le trésorier explique les prévisions de ressources et de dépenses pour l'année à venir et met l'accent sur l'augmentation de la demande de subvention municipale justifiée par les éditions de nouveaux livres à venir sur les trois années qui arrivent et rappelle à ce titre tout le phénomène promotionnel qu'ils sont pour notre quartier, mais aussi pour notre ville.

➔ Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

AUTORISATION POUR TOUT RECOURS EN JUSTICE

Quitus voté à l'unanimité.

CREATION D'EMPLOI A L'ASSOCIATION

Quitus voté à l'unanimité.

ELECTION DU MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A RENOUVELER

Ce vote se fait à bulletins secrets selon les statuts de l'association.

Conseiller sortant, se représentant : Annie PITOLET.

REELUE A L'UNANIMITE.

Denise Boyer fait la présentation de tous les membres du Conseil d'Administration à l'intention des nouveaux sociétaires ; les membres du bureau : Alain Boyer Président, Anne-Marie Pitolet Vice-Présidente, Olivier Mangé Trésorier, Denise Boyer Secrétaire et les Conseillers : Catherine Reboul secrétaire adjointe, Denise Constant, Michel Siméon Webmaster, Claude Junk et Daniel Junk.

La parole est donnée à Martine LAMAURT, représentante de notre municipalité :

Madame Lamaurt demande à l'assistance de bien vouloir excuser M. le marie, retenu par ailleurs et présente ses vœux à l'ensemble des personnes présentes.

Elle souligne que l'association « Mémoire Vivante du Plateau d'Avron » est importante par sa transmission du devoir de mémoire. Qu'elle est gérée par une équipe dynamique et efficace.

Mme Lamaurt souligne la bonne collaboration de ses représentants avec la mairie en ce qui concerne le PLU.

Elle fait remarquer également qu'il existe une grande convivialité entre les membres, de la bonne humeur et une belle amitié.

En ce qui concerne la subvention, elle ne peut rien dire. La municipalité verse environ 1 000 000 d'euros aux associations, que leur montant a été baissé de 5%, et que pour l'instant elle n'a pas de réponse à propos du budget.

Elle souhaite une bonne année 2018 à l'association et encourage l'ensemble du conseil d'administration à continuer comme cela.

VŒUX DES ADHERENTS :

Lors des questions diverses, aucun vœu n'a été exprimé.

DIAPORAMA :

Patrick de Rochefort a ensuite proposé à l'assistance un diaporama présentant des photos datant de 1871, prises par le pharmacien-photographe Hippolyte Blancard et a expliqué à l'assistance l'endroit où les photos avaient été prises. Il a ensuite fait défiler des cartes postales anciennes du Plateau d'Avron.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 20 janvier 2018 se termine à 16h30 heures autour de la traditionnelle galette des rois accompagnée de cidre.